



Convoc. visite médicale pendant arrêt de travail

Par **jlasccii**, le **09/12/2014** à **12:45**

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail jusqu'à la fin du mois.

Je viens de recevoir ma convocation à la visite médicale professionnelle qui est prévu avant ma reprise, c'est à dire le 18.

Clairement l'arrêt de travail est lié à mes conditions de travail très difficiles.

Ai-je obligation de m'y rendre ?

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **09/12/2014** à **14:05**

Bonjour,

Tout dépend combien de temps a duré votre arrêt-maladie mais vous pourriez vous servir de cette convocation pour vous rendre à une visite de pré-reprise...

Par **jlasccii**, le **09/12/2014** à **14:20**

Merci pour votre réponse.

Je suis en arrêt depuis le mercredi 3 décembre.

Clairement, cela n'est donc pas une obligation ?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **09/12/2014** à **14:30**

Ce n'est pas une obligation puisque la visite de reprise ne peut avoir lieu qu'au terme de l'arrêt-maladie...